

# LA NOBLESSE LANNILISIENNE AU MOYEN-ÂGE

La paroisse de Lannilis comportait au Moyen-Age de nombreuses familles nobles. En 1426, elle venait au 3<sup>e</sup> rang des paroisses du Léon pour le nombre des gentilshommes: 39 nobles lannilisiens furent recensés à la «montre» de cette année pour le service militaire. Plusieurs appartenant à une trentaine de famille dont les manoirs étaient situés sur le territoire de notre paroisse. Deux seulement de ces familles continuent de posséder un manoir sur notre paroisse en 1957: les Kerouartz et les Kerdrel.

Nous consacrerons plus tard plusieurs articles aux familles nobles lannilisiennes. Nous nous contenterons aujourd'hui de donner une vue d'ensemble du Second Ordre à Lannilis sous l'Ancien Régime en précisant quelques renseignements succincts sur ces familles.

**1. Kerouartz.** Famille connue depuis l'an 1100. Participe aux Croisades. Hervé de Kerouartz ramena de Rome en 1397 les reliques d'un martyr, **Saint Illuminat**, dont il donna une partie à l'Eglise de Lannilis, reliques toujours existantes et portées aux processions. Devise: **Tout à l'honneur de Dieu**. Blason: d'argent à la roue à cinq raies de sable accompagnée de 3 croisettes de même. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, 3 branches de cette famille résidaient à Lannilis: la branche aînée au Château de Kérouartz, et 2 branches cadettes aux manoirs de Bergot-Troploué et de la Motte.

**2. Kerdrel.** D'ancienne extraction, prit part également aux Croisades. Le Manoir de Kerdrel continue d'appartenir au représentant de la branche aînée, M. le Comte de Kerdrel, qui habite Paris. La branche lannilisienne actuelle est une branche sous-cadette issue du tronc après la Révolution. Devise: **Tour à tour**. Blason: de gueules à 3 tours d'or maçonnées de sable 2-1.

**3. Kerbabu.** Les Bellingant étaient Seigneurs de ce manoir bien avant la fin du Moyen-Age. Famille très remuante qui joua à Lannilis un rôle fort important que nous raconterons, elle eut des démêlés très vifs avec le clergé ainsi qu'avec les Kerouartz et les Kerosven. Famille par ailleurs très chrétienne mais imbue de son importance et portée à l'esprit de domination. Eteinte en 1804.

**4. Roual.** Nous avons consacré un article à cette famille dans le n<sup>o</sup> de Juillet. Les **Gourio** quittèrent Lannilis après 1663, mais la famille continue d'exister en Belgique.

**5. Mescaradec.** Doté d'un pigeonnier, preuve d'une authentique gentilhommière, le manoir de Mescaradec fut pendant plusieurs siècles le fief de la famille **du Mescam**, dont les armes antiques étaient «de gueules à la rose d'argent boutonnée d'or» et les armes modernes «d'azur à 3 têtes d'aigles arrachées d'argent». Jean-François du Mescam naquit à Mescaradec, le 21 Novembre 1566 et son neveu Laurent du Mescam le 13 Janvier, 1591. La famille quitta Lannilis au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et une branche alla s'établir aux environs du Conquet. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle se fonda dans les Audren de Kerdrel et les Huon de Kermadec. La dernière des Mescam, Marie-Jeanne du Mescam, épousa Pierre-Michel Audren de Kerdrel et fut la mère de M. le Comte de Kerdrel, trisaïeul de Mlle Jeanne de Kerdrel, du Roual. Mescaradec passa successivement aux Trévou, aux Bihannic de Guiquerneau et aux Kergorlay.

**6. Goerrequéar.** Les **Touronce**, Seigneurs de Gorréquéar, du Bourg, vinrent des environs de St-Renan résider au Gorréquer, dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Devise: **A bien viendra par la grâce de Dieu**. Famille de notaires royaux aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, elle donna de nombreux et saints

prêtres à l'Eglise ainsi que de très pieux chrétiens. Elle s'allia en 1605 à la famille du Vénéral Missionnaire **Dom Michel Le Nobletz**. Nous aurons l'occasion de parler souvent de ces Touronce qui se sont fondus avant la Révolution dans les **Calloet de Lannidy** (de Plouigneau), mais par les femmes, la famille est toujours représentée à Lannilis par M. Michel de Poulpiquet et Mlle de Kerdrel.

**7. La Motte.** Les **Campir** étaient Seigneurs de la Motte au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette famille fut représentée à la montre de Saint-Renan le 24 Août 1557, par Antoine Campir, dont la fille Marie épousa Alain de Kérouartz, qui résida à la Motte, dont les Kerouartz furent ensuite les Seigneurs presque jusqu'à la Révolution. Une autre fille, Marguerite Campir devint l'épouse de François Kerjehan, Seigneur de Feunteun-Lez, autre manoir lannilisien. C'est probablement leur frère, l'abbé Olivier Campir, qui était recteur de Plouguin en 1583.

**8 et 9. Le Coum Bras et Keringar** (autrefois Kérangars). Ces deux manoirs appartenaient à la famille **du Coum**, représentée en 1503 par Hervé du Coum, Seigneur du Coum Bras et en 1534, par Tanguy du Coum, Seigneur du Coum Bras et François du Coum, seigneur de Keringar, dont la pierre tombale existe toujours. Famille éteinte avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, fondue dans les Penhoadic et les du Louet de Coatzunval.

**10. Rascol.** Les **Keraldanet** étaient Seigneurs du Rascol. En Janvier 1591, ils demandèrent et obtinrent la rédaction en langue française d'un acte de baptême concernant un enfant de leur famille, alors que le latin avait été jusqu'alors et devait rester encore pendant plus de 60 ans la langue officielle des actes rédigés par le clergé.

**11 et 12. Kerosven et Kerveleugant.** Ces deux manoirs appartenirent à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle à la famille noble des Kerosven, fondue vers 1620 dans les **du Bois**.

Quitte à revenir plus tard sur le sujet nous citerons seulement aujourd'hui le nom des autres familles nobles lannilisennes: les Lannilis, Tréfily, Doillou (de Leur al Lemen, fondus dans Audren de Kerdrel), Kerazan, Keradanet, Lessiec, Kerscao, Kerdalzou, Lanano, Trou sarc'han, Prat, Lia, Kerasquer, La Fosse, Camean, Node, d'autres encore que nous aurons l'occasion de retrouver et qui portaient parfois encore au XVI<sup>e</sup> siècle le nom même du manoir qu'ils habitaient.

Toutes ces familles nobles jouèrent un rôle plus ou moins étendu dans la paroisse, bien qu'aucune d'elles n'ait exercé une juridiction importante à Lannilis. Nous étudierons le mois prochain les deux juridictions seigneuriales qui s'exerçaient dans notre paroisse sous l'Ancien Régime, celles du Châtel et de Carman ainsi que les nombreuses barres inférieures dont les compétences territoriales s'interpénétraient si bizarrement.

Y.NICOLAS, novembre 1957